



SERVICES À LA PERSONNE

DURÉE**DATES DE FORMATION****LIEU DE LA FORMATION****MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS**

- Des dates d'information collective sont planifiées en amont de l'action de formation :

- Des tests de positionnement et un entretien permettent de vérifier l'accès à la formation
- Des entrées par module sont possibles tout au long de la formation

TARIFS

- Pour les demandeurs d'emploi, prise en charge totale sous réserve d'un financement public
- Pour les salariés et alternants, prise en charge des frais de formation par l'entreprise et l'OPCO dont elle relève

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT(E) DE VIE DÉPENDANCE

NIVEAU 3

Code RNCP 37780 ET NSF 330t

PRÉSENTATION

Le métier d'assistant de vie dépendance concerne la prise en charge des adultes dépendants qui ne sont pas en mesure de réaliser seuls les actes courants de la vie quotidienne.

L'assistant de vie dépendance intervient au domicile du particulier employeur, la plupart du temps en l'absence des proches de la personne à prendre en charge. Il met en oeuvre une relation professionnelle liée à l'accompagnement de la dépendance, ainsi que des techniques d'animation, de soins d'hygiène et de prévention.

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi ou non de +16 ans
- Publics jeunes et adultes avec une motivation à se projeter et à construire un projet professionnel dans les métiers des Services à la Personne

PRÉREQUIS

- Projet professionnel validé dans le domaine paramédical (15 jours d'expérience dans le domaine)
- Aptitudes physiques : capacité à travailler en station debout prolongée, capacité à porter des charges
- Maîtrise des calculs de base en mathématiques
- Maîtrise de la lecture (compréhension d'un texte simple) et l'écriture (rédaction de phrase simple)
- Bases de l'outil informatique
- Sens du relationnel

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences techniques et relationnelles nécessaires à l'intervention en tant qu'Assistant(e) De Vie auprès de personnes en situation de dépendance liée au vieillissement ou au handicap.

CONTENUS

CCP1: Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

- **Module 1 :** Construire son activité professionnelle en toute autonomie dans le secteur spécifique de l'emploi
- **Module 2 :** Consolider son activité professionnelle en toute autonomie auprès des particuliers employeurs en veillant aux évolutions des métiers du secteur et affirmer son identité professionnelle
- **Module 3 :** Maintenir les relations de travail favorables avec les particuliers employeurs
- **Module 4 :** Adapter la proposition de son intervention aux évolutions de situations

CCP 2 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

- **Module 1 :** Prévenir les risques professionnels liés à son activité dans le secteur des particuliers employeurs
- **Module 2 :** Prévenir les risques domestiques dans le secteur spécifique des particuliers employeurs
- **Module 3 :** Ajuster les actions d'amélioration à la situation de travail et aux particuliers employeurs afin de prévenir les risques de façon adéquate
- **Module 4 :** Être autonome dans l'identification des risques professionnels et domestiques et dans la mise en place des actions de prévention

CCP 3 : Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

- **Module 1 :** Entretien du domicile en appliquant les protocoles et les techniques d'entretien et en sensibilisant les particuliers employeurs aux pratiques éco-responsables
- **Module 2 :** Entretien du linge
- **Module 3 :** Ajuster les pratiques d'entretien du domicile et du linge
- **Module 4 :** Être autonome dans l'entretien du domicile et du linge

CCP 3 : Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

- **Module 1 :** Évaluer en toute autonomie les besoins et les attentes des particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- **Module 2 :** Proposer en toute autonomie des modalités d'accompagnement personnalisé aux particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- **Module 3 :** Collaborer avec l'équipe intervenant à domicile et l'entourage proche des particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap en respectant le cadre de son intervention et en communiquant les informations nécessaires
- **Module 4 :** S'adapter à la situation et à son évolution afin de proposer un accompagnement personnalisé

Retrouvez la suite des compétences sur www.viaformation.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes actives sont privilégiées et les situations pédagogiques diversifiées : atelier collectif, atelier individualisé, projet fédérateur, ressources numériques, formation en situation réelle, études de cas, formation individualisée, en présentiel, en distanciel, en mixte, micro-learning...

POLITIQUE HANDICAP

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Nos référents handicap vous accompagnent pour adapter les moyens à la réussite de votre formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations à l'entrée en formation :

- Présentation de la formation en information collective
- Tests de positionnement
- Entretien individuel

Évaluations planifiées tout au long de la formation :

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives

Évaluations finales :

- Attestation de compétences
- Passage du titre suivant les modalités du Référentiel Emploi Activité Compétences